

Ecole maternelle Henri Rabourdin

Procès verbal du conseil d'école

Jeudi 15 octobre 2015

Présents :

Education nationale

- Mme NOUREDDINE, directrice d'école (PS/MS/GS)
- Mme HIMMER (PS/MS/GS)
- Mme LAMBERT (PS/MS/GS)

Représentants des parents d'élèves,

- Mme VANGEON, (O.V.N.I)
- Mme GAMBIEZ, (O.V.N.I)
- Mme TON THAT, (A.P.E.I.V)
- Mme LABAUME, (A.P.E.I.V)

Mme DELORMEL, DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale)

Pour la mairie

M. THIEBAUX, conseiller municipal chargé de l'éducation

Ordre du jour :

- Bilan de rentrée et présentation des membres du conseil
- Règlement intérieur de l'école
- Adoption du nouveau projet d'école
- Sorties et manifestations
- Les travaux

1/ Bilan de rentrée et présentation des nouveaux membres

A ce jour 87 élèves sont inscrits. Les effectifs par classe sont de 29.

La possibilité d'une répartition à 3 classes en triple niveau avait été annoncée au dernier conseil d'école. Elle a été choisie avec pour objectif principal un meilleur accompagnement des élèves dans leurs apprentissages. Après la rentrée, Les enseignants constatent un réel équilibre qui s'est installé au sein des classes, une qualité d'écoute et une stimulation entre les différents niveaux.

Pour les petits, leur nombre entre 11 et 12 permet un accompagnement éducatif plus personnalisé.

L'après-midi, les petits étant à la sieste, les effectifs sont moins nombreux dans les classes au bénéfice du travail des élèves. Ils se retrouvent aussi en groupe de niveaux selon les projets en cours.

Il a été noté moins de problèmes de discipline et un travail d'équipe renforcé pour les enseignantes.

Mme Delormel souligne que c'est surtout un gros travail pour les maîtresses ; elles le confirment.

2 nouvelles ATSEMS sont arrivées : une ATSEM en cours de titularisation : Floriane Bosquet et une ATSEM complémentaire : Céline Praud.

Valérie TOUTAIN et Sandrine Grébaut , ATSEM référente, sont toujours en poste.

Après une année de rodage des nouveaux rythmes scolaires, le lien avec le périscolaire est plus facile, néanmoins, les élèves restent très fatigués, certaines journées de petits depuis la garderie du matin jusqu'à celle du soir sont interminables ; quant aux moyens, sans sieste et sans la coupure du mercredi, les après-midi ne sont pas toujours productives.

Dès l'entretien d'admission, la directrice insiste sur le fait d'accompagner ces rythmes en gardant des temps de repos le week-end et les petites vacances scolaires, sans se coucher tard, car il n'est pas facile pour un enfant de se régler alors qu' à l'école il faut être disponible pour les apprentissages à 8h30, 5 jours par semaine.

Compte tenu du nombre d'élèves par classe et de la répartition, l'école n'accueillera pas de TPS cette année.

2/ le règlement intérieur de l'école

Suite à la demande de Madame L'Inspectrice, il sera rajouté:

- En annexe, la charte de la Laïcité pour signature des parents (obligatoire)
- L'interdiction de fumer dans les locaux et dans l'enceinte de l'école (pour le personnel fumer sur le trottoir n'est pas interdit car c'est au-delà des grilles).
- Le rappel des droits et obligations de chacun : élève, enseignant, parent, personnel communal.

Il est inscrit dans les textes de l'Education nationale que le directeur présente un rapport d'information sur l'absentéisme scolaire dans l'école une fois par an au conseil d'école. Pour ce qui est de l'année écoulée, le respect de l'assiduité a été bien suivi et les justificatifs régulièrement fournis ; il faudra continuer de se conformer à la réglementation.

Les petits cahiers (un par couleur de classe), mis à disposition dans l'entrée, sont réservés pour des informations pratiques ou de changements occasionnels et non des informations personnelles, voire confidentielles.

Le règlement sera remis à la rentrée avec le compte-rendu du conseil d'école.

3/ Adoption du nouveau projet d'école

Il est validé depuis septembre par Mme l'Inspectrice et l'axe numéro 3 a bénéficié d'une attention particulière.

Le projet d'école est donc validé en conseil d'école à l'unanimité.

4/ Sorties et manifestations

Nous sommes dans l'attente de dates pour certaines animations scolaires validées en mairie.

- Vendredi 16 octobre : participation au projet ciné-enfants pour les GS, sur le thème de la fraternité, 1^{er} film « La marche de l'empereur ».
- Jeudi 12 mai: sortie pour un spectacle à l'Onde « L'homme cirque » (GS)
- Vendredi 27 novembre : visite d'une exposition au centre d'art Micro Onde, sortie qui s'insère dans le parcours artistique.
- Lundi 7 décembre, le Musée en herbe vient à l'école pour présenter une mini-exposition sur le peintre Monet (GS)
- Mardi 8 décembre : spectacle de Noël proposé par la ville pour tous les élèves

Les classes de Mme Noureddine et Mme Himmer participent au projet technologique du département « construire une tour ».

Ouverture des classes aux parents, en petits groupes, pour la Quinzaine de l'école maternelle.

5/ Les travaux

- La demande de rendre les toilettes plus intimes a été entendue : des cloisons ont été installées, la question se pose pour les urinoirs.
- Madame Noureddine demande aux services techniques de bien vouloir prévenir et/ou se présenter quand ils arrivent.
- Un roulement avec les autres écoles a été demandé pour ne pas avoir les nuisances sonores tous les mercredis matin, sous les fenêtres des classes (souffleuse, motoculteur). Monsieur Thiébaux indique que ce sera 1 mercredi sur 7 dès le retour des vacances de la Toussaint.
- Le jeu de cour des petits a été installé, ils l'investissent très bien.
- Il est demandé de refaire la peinture des bancs extérieurs(3) en rouge, avec une qualité de peinture qui supporte un hiver.
- La haie de tuyas est pleine d'épines, il est demandé de la tailler régulièrement, surtout pour la rentrée, ce qui n'a pas été fait.
- A nouveau, des soucis de commandes à la rentrée, notamment suite à un gros problème informatique sur le réseau de la mairie, il y a donc des retards dans la livraison des fournitures.
- une maman assistante maternelle aimerait savoir si une rampe d'accès devant le perron de l'école pourrait être mise en place pour les poussettes ; M. Tiébaux répond que le plan d'accessibilité de la ville est triennal et que ça ne peut pas être une question de confort personnel. C'est l'adjointe au handicap et à l'accessibilité qui est chargée d'auditer les bâtiments communaux.
- Point sur la validation des animations scolaires : suite à l'absence de Mme Picard au service Education de la ville, M.Tiébaux indique que le traitement des dossiers animations a pris du retard, il va demander des informations à ce sujet.

Séance levée à 19H59.

Procès verbal soumis par : Mme Lambert

Procès verbal adopté par : Mme Noureddine